



École des Ponts
ParisTech

PONTS FORMATION CONSEIL
Vecteur de performance

Journée d'Actualité

TOUTE L'ACTUALITE DES CCAG 2021

Paris, mardi 14 septembre 2021



PRÉSENTIEL

NOS EXPERTS VOUS REPONDENT :

Quels impacts majeurs pour vous ?

Quelles avancées et quelles limites ?

A qui ces évolutions vont-elles profiter ?



École des Ponts
ParisTech

PONTS FORMATION CONSEIL
Vecteur de performance



CONTEXTE

Les CCAG ont été approuvés le 1er avril 2021, avec une phase de transition jusqu'à fin septembre.

Cette révision a permis d'adapter les règles aux nouvelles pratiques des acheteurs publics, notamment pour faciliter les relations avec les entreprises, favoriser le développement durable et promouvoir l'accès à la commande publique des TPE-PME.

Une grande nouveauté à l'occasion de cette révision ; un nouveau CCAG a été ajouté pour la maîtrise d'œuvre.

Cette journée vous donnera les clés de compréhension de ces évolutions et les impacts pour tous les acteurs. Nos experts se mobilisent pour répondre à vos attentes et à vos questions.

PUBLIC

Vous êtes :

- Maîtres d'ouvrage publics et privés
- Maîtres d'œuvre,
- Entreprises du BTP,
- Bureaux d'études,
- Ingénierie,
- Bureaux de contrôle,
- Gestionnaires et exploitants.

OBJECTIFS

- Identifier les points forts de la réforme et les impacts sur les relations contractuelles entre les différents acteurs
- Mesurer les conséquences pratiques de l'application de ces nouvelles règles pour chaque acteur
- Partager les conditions pour tirer les meilleurs profits de cette réforme

COMITE DE COORDINATION ET ANIMATION

CLARISSE DAVID,
Avocat, associée
Fiducial Legal By Lamy

WALTER SALAMAND,
Avocat, associé
Fiducial Legal By Lamy



École des Ponts
ParisTech

PONTS FORMATION CONSEIL
Vecteur de performance

PROGRAMME



8h30-9h00

9h00-9h15

9h15-10h45

- **Accueil des participants**
- **Introduction de la journée**
- **Modernisation du CCAG travaux et création CCAG MOE**
 - Le CCAG et la dématérialisation
 - De nouvelles préoccupations : RGPD et développement durable, PI, Clause d'insertion sociale
 - Harmonisation du CCAG travaux avec le Code de la commande publique
 - Importance de l'articulation entre CCAG travaux et CCAG Moe

10h45-11h00

- **Pause**

11h00-11h45

- **La responsabilisation du maître de l'ouvrage**
 - Association du maître de l'ouvrage tout au long de l'exécution du chantier (la délivrance des OS)
 - Renforcement du devoir d'information de la maîtrise d'ouvrage (11 -17 -28-32)
 - Le maître de l'ouvrage est au cœur du dispositif financier (articles 12-14-19)

11h45- 13h00

- **Le CCAG de la bienveillance financière**
 - Le système de l'avance
 - Le changement des règles applicables aux prix nouveaux
 - Une application mesurée des pénalités de retard
 - Possibilité d'une prime
 - Précision sur la date de la fixation du prix pour l'actualisation ou la révision
 - La prise en compte des difficultés imprévisibles :
 - Prise en compte de circonstances imprévisibles (article 53)
 - Instauration d'une clause de réexamen (article 54)

13h00-14h00

- **Pause déjeuner**

14h00-15h30

- **Le rééquilibrage des relations**
 - Une meilleure collaboration en cours d'exécution entre le maître de l'ouvrage et l'entreprise
 - Les pouvoirs conservés et renforcés de l'entreprise vis-à-vis de la maîtrise d'ouvrage (OS, dangereux, valorisation des travaux nouveaux, réception et procédure de décompte final)
 - Le maintien des forclusions au bénéfice du titulaire (réception – décompte final)



École des Ponts
ParisTech

PONTS FORMATION CONSEIL
Vecteur de performance

PROGRAMME



15h30-15h45

► Pause

15h45-17h00

► **Table ronde : Vers un réel équilibre des pouvoirs ? À qui ces évolutions vont-elles profiter ? Le CCAG outil de pacification ou outil de collaboration entre les acteurs du chantier ?**

Walter Salamand,

Christophe Merienne, Délégué aux Affaires juridiques de droit Public, Egis

Damien Goubau, Directeur aux Affaires Juridiques, Risques et Conformité, Demathieu Bard

Un représentant de la maîtrise d'ouvrage

Christian Romon, Secrétaire général, MIQCP

17h00-17h15

► Conclusion de la journée

Frais pédagogiques et inscription

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Participation à la journée : 620 € HT

Tarif pour les Collectivités et les
Services de l'État : 496 € HT

MODALITÉS PRATIQUES ET RENSEIGNEMENTS

VOTRE CONTACT :

SÉVERINE BEAUNIER

Tél. : 06 80 93 50 35

Courriel : severine.beaunier@fc-enpc.fr

LIEU : Paris, Gare de Lyon

INSCRIPTION - Référence : 1267-00

Pré-inscription en ligne :

CLIQUEZ

Votre contact :

Service Administration des Ventes

Courriel : inscription@fc-enpc.fr